

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE SAULT-LES-RETHEL

Extrait du registre des délibérations
Séance du mercredi 19 octobre 2022

N° 005 - 2022

Conseillers

Nombre en exercice : 9
Nombre de présents : 8
Procurations : 0
Nombre de votants : 8

Votes

Contre : 0
Pour : 8
Abstention : 0

Date de la convocation

13 octobre 2022

Date d'affichage

13 octobre 2022

L'an deux mil vingt-deux, le mercredi dix-neuf octobre, à vingt heures, le Conseil d'Administration du CCAS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à huis clos en Mairie, au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Michel KOCIUBA, Président.

Etaient présents : Mrs KOCIUBA, POTTIER, Mmes JACOB, EMON, POUPONNEAU, CLEMENT, DAUPHINOT, DEBONNIERÉ

Absente excusée : Mme Nathalie FONTAINE

Secrétaire de séance : Mme Odile DAUPHINOT

Le procès-verbal de la dernière séance a été adopté à l'unanimité.

COLIS DE NOËL OU CARTE CADEAU

Vu la satisfaction des administrés concernant les cartes cadeaux, le Conseil d'Administration du CCAS décide de les reconduire et de ne plus distribuer de colis à l'avenir,

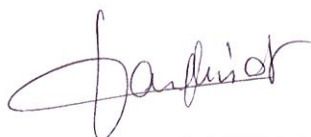
Vu le changement de l'âge pour pouvoir accéder au repas cette année, le Conseil d'Administration du CCAS a augmenté l'âge pour la carte cadeau soit de 66 ans à 67 ans pour les nouveaux inscrits de cette année,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- décide de faire faire des cartes cadeaux à usage unique et nominatives pour un montant de 30€ chacune.

DIT que la dépense est inscrite au budget du Centre Communal d'Action Sociale de l'exercice 2022.

La secrétaire de séance
Odile DAUPHINOT



Le Président,
Michel KOCIUBA



En séance, les Jour, Mois et An susdits
Pour extrait certifié conforme, SAULT-LES-RETHEL, le 24 octobre 2022
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission
en sous-Préfecture, le 24 octobre 2022
de la publication, le 27 octobre 2022
Date de mise en ligne sur le site internet : 27 OCT. 2022